Chronique économique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **52 (1981)**

Heft 3: **Le choix d'une profession**

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chronique économique

L'indice suisse des prix à la consommation en juin 1981

En juin 1981, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a progressé de 0,6% par rapport au mois précédent pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 115,4 points, qui dépasse de 6,3% celui de 108,5 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La hausse de 0,6% que l'indice suisse des prix à la consommation a subie en juin 1981 par rapport au mois précédent est principalement imputable à celle de l'indice de l'**alimentation** (+ 1,7%). Mais d'autres indices ont aussi progressé; ce sont ceux des groupes **habillement** (+ 0,8%), **aménagement et entretien du logement** (+ 1,5%). On a enregistré, en outre, un mouvement ascendant des indices des groupes **santé et soins corporels** (+ 0,3%) et **transports et communications** (+ 0,3%), ce dernier du fait que les prix de l'essence ont de nouveau augmenté d'un mois à l'autre. Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en juin.

Le renchérissement du mazout et de l'essence a contribué à raison de 0,1 point de pour-cent à la hausse de l'indice général par rapport au mois précédent et de 0,6 point de pour-cent à celle d'une année à l'autre. Sans ce renchérissement, l'indice suisse des prix à la consommation aurait augmenté de 0,5% au lieu de 0,6% par rapport au mois précédent et de 5,7% au lieu de 6,3% comparativement au niveau qui était le sien une année auparavant.

La progression de l'indice de l'**alimentation** s'explique essentiellement par des augmentations de prix – imputables en grande partie à des influences saisonnières et atmosphériques – pour des fruits. En outre, des prix plus élevés pour la viande et des articles de charcuterie, pour les pommes de terre ainsi que pour des produits à base de céréales ont aussi eu des répercussions sur l'indice du groupe. Mais les effets de ces hausses de prix ont été un peu atténués par des prix en baisse pour divers légumes et pour le sucre.

Des prix en hausse pour des vêtements de femme et d'homme, pour la lingerie, des chaussures et des articles de mercerie ainsi que pour de la laine à tricoter ont été les causes décisives de l'avance marquée par l'indice de l'**habillement**.

Le mouvement ascendant de l'indice du groupe **aménagement et entretien du logement** est principalement imputable à des augmentations de prix pour des meubles, des tapis, des articles de literie, du linge de lit et de ménage ainsi qu'à des tarifs plus élevés appliqués par des tiers appelés à faire des réparations aux appartements.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de juin 1981, un indice de 194,5 points.

C'est le renchérissement de divers articles de toilette et de travaux de coiffure qui a fait légèrement monter l'indice du groupe **santé et soins personnels**.

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail

L'indice suisse des prix à la consommation en juillet 1981

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en juillet 1981

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice juillet 1981		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	juin 1981	juillet 1980
Total	195,6 [a]	116,0	0,6	6,6
Alimentation	•	128,8	1,2	9,9
Boissons et tabacs	•	112,0	0 [b]	5,9
Habillement	•	109,7	0 [b]	4,5
Loyer du logement	•	105,8	0 [b]	4,6
Chauffage et éclairage	•	161,2	2,7	11,7
Aménagement et entretien du logement	•	110,1	0 [b]	4,8
Transports et communications	•	112,9	0,9	5,1
Santé et soins personnels	•	113,8	0,7	5,6
Instruction et loisirs	•	111,6	0 [b]	6,4

[a] Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

[b] N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

En juillet 1981, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a progressé de 0,6% par rapport au mois précédent pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 116,0 points, qui dépasse de 6,6% celui de 108,9 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La nouvelle hausse de 0,6% que l'indice suisse des prix à la consommation a subie en juillet 1981 par rapport au mois précédent est principalement imputable à celle des indices de l'**alimentation** (+ 1,2%), des **transports et communications** (+ 0,9%) ainsi que – par suite de prix plus élevés pour la mazout – du groupe **chauffage et éclairage** (+ 2,7%). On a enregistré, en outre, un mouvement ascendant de l'indice du groupe **santé et soins corporels** (+ 0,7%). Les cinq autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en juillet.

La progression de l'indice de l'**alimentation** s'explique essentiellement par des augmentations des prix pour des fruits, pour certains légumes ainsi que pour la viande et les articles de charcuterie. En revanche, on a constaté des baisses de prix pour les pommes de terre, les œufs et le sucre.

La hausse de l'indice partiel des **transports et communications** est principalement imputable à de nouvelles augmentations des prix de l'essence. Ont augmenté en outre: les tarifs pour les services d'entretien des voitures de tourisme ainsi que les prix pour les voitures de tourisme neuves et pour les pneus. En revanche, l'indice des communications a régressé car différentes réductions de tarifs téléphoniques (tarif réduit) ont eu des effets plus prononcés que l'augmentation de certaines taxes du trafic postal international.

Les causes décisives de la montée de l'indice du groupe **santé et soins corporels** ont été le renchérissement de tarifs pour les travaux de technique dentaire et des relèvements de tarifs hospitaliers dans divers cantons.
Le nouveau renchérissement du mazout et de l'essence a contribué à raison de 0,3 point de pour-cent à la hausse de l'indice général par rapport au mois précédent et de 1,0 point de pour-cent à celle d'une année à l'autre. Sans ce renchérissement, l'indice suisse des prix à la consommation en juillet 1981 aurait augmenté de 0,3% au lieu de 0,6% par rapport au mois précédent et de 5,6% au lieu de 6,6% comparativement au niveau qui était le sien une année auparavant.
En raccordant à la nouvelle série d'incides l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de juillet, un indice de 195,6 points.

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»
Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ✆ 032 93 41 51
Rédacteur responsable:
Claude Brügger, 2720 Tramelan

ORGANES DE L'ADIJ – Direction
Président: Roland Schaller, 2740 Moutier
Secrétaire général: Claude Brügger, 2720 Tramelan

Abonnement annuel: Fr. 25.— Prix du numéro: Fr. 2.50 Caisse: CCP 25-2086